

M. ARMSTRONG: A-t-elle un marché pour les 30 acres?

L'hon. M. PUGSLEY: Oui.

M. ARMSTRONG: Et son marché mentionne cette étendue?

L'hon. M. PUGSLEY: Oui.

M. ARMSTRONG: Est-ce que l'adjudication s'étend à plusieurs années?

L'hon. M. PUGSLEY: La quantité est indiquée, et quand elle aura fini d'extraire cette quantité, elle aura mis fin à ses obligations.

M. BLAIN: Combien le Gouvernement possède-t-il de dragues en ce moment?

L'hon. M. PUGSLEY: De trente à quarante.

M. BLAIN: En est-il construit de nouvelles chaque année?

L'hon. M. PUGSLEY: Cette année, nous en faisons construire deux.

M. BLAIN: Est-ce que le dragage s'exécute à l'aide de dragues appartenant à l'Etat ou en vertu d'un marché qui assure au pays les prix les plus bas?

L'hon. M. PUGSLEY: Cela dépend beaucoup des circonstances.

M. BLAIN: Quelles sont ces circonstances?

L'hon. M. PUGSLEY: Si, par exemple, il survient, au cours des travaux un accident à une drague de l'Etat, si le mécanisme se disloque et qu'il faille des frais considérables pour le réparer, cela est porté au compte des frais d'exploitation pour l'année. Il arrive que des entrepreneurs font l'ouvrage à bien bas prix, relativement à d'autres. Cela est affaire de comparaison. Si mon honorable ami veut bien consulter dans le rapport la partie qui a trait aux dragages de l'Etat, il y verra que les frais d'extraction diffèrent considérablement d'un cas à un autre. Il est bien difficile de dire quelle est la méthode la moins coûteuse. L'administration est d'avis, cependant, qu'il est moins dispendieux de faire l'ouvrage par des dragues de l'Etat que par marché.

M. BLAIN: Que font les employés l'hiver?

L'hon. M. PUGSLEY: Nous les renvoyons, sauf un ou deux, que l'on emploie à remiser le matériel.

M. STAPLES: Je suis heureux d'apprendre que le ministre des Travaux publics en est venu à se persuader qu'il vaut mieux ne pas laisser en plan un ouvrage commencé. Cela me fait penser à un travail que l'on a ébauché sur le lac Manitoba au moment où l'élection législative battait son plein en 1904. Ça été une chose sur laquelle j'ai à maintes reprises appelé l'attention

du ministre depuis que je suis député ici. Le Gouvernement en grande hâte avait dépensé là, dans les environs de \$15,000; mais une fois l'élection terminée par une défaite du Gouvernement, tout travail a été suspendu et les choses en sont restées là.

C'est donc \$15,000 des deniers du peuple que l'on a mis dans un quai sans utilité aucune, puisqu'il n'est pas fini et ne peut servir. Les habitants de la région ont demandé au ministre de terminer cet ouvrage, afin de ne pas perdre absolument le bénéfice des frais considérables que l'on avait déjà faits; mais jusqu'à présent, rien au budget n'a pourvu à la chose. J'y ai appelé l'attention du ministre l'année dernière, et il m'avait promis d'y voir. Mais jusqu'ici il n'a encore rien fait. Il est passé au Manitoba l'année dernière, et j'aimerais à savoir s'il a pris occasion de sa présence là-bas pour examiner cette affaire, et s'il a l'intention de se faire ouvrir un crédit pour achever ces travaux.

L'hon. M. PUGSLEY: Pendant que j'étais au Manitoba, il m'a été fait nombre de représentations sur la nécessité de certains ouvrages d'intérêt public; mais personne ne m'a parlé de celui auquel mon honorable ami fait allusion; personne n'a émis l'idée qu'il fût nécessaire d'ajouter aux travaux déjà faits. Par contre, nos agents m'ont dit avoir fait faire tout ce que pouvait commander l'intérêt public. Mon honorable ami ne me demandera pas de faire des frais inutiles pour certains travaux additionnels que l'on avait d'abord songé à exécuter. Jamais personne, à part mon honorable ami dans cette Chambre, n'a sollicité l'exécution de ces ouvrages.

M. MEIGHEN: De quelle utilité peuvent être pour le public les travaux déjà faits?

L'hon. M. PUGSLEY: Il y a là un quai et un débarcadère, le fond a été creusé, et tout cela donne au public des facilités raisonnables. Ce sont les renseignements que l'on m'a fait tenir. Est-ce que l'honorable député de Macdonald (M. Staples) voudrait bien me dire de quelle utilité seraient ces nouveaux ouvrages?

M. STAPLES: Les gens de la localité ne peuvent arriver à ce quai s'il n'est fait un dragage plus profond. S'ils pouvaient s'en approcher, ils expédieraient de là, non seulement du poisson, mais du bois et des produits agricoles. Si le ministre veut bien chercher dans ses bureaux, il y trouvera une pétition lui demandant de faire finir l'ouvrage, de sorte que quand il dit qu'il n'a été fait aucune demande de terminer les travaux, il ne dit pas ce qui est vrai.

L'hon. M. PUGSLEY: J'ai dit au cours de l'année dernière.

M. STAPLES: Le ministre me permettra de lui dire que les citoyens de cette partie